

ARCELOR MITTAL CONTRISSON
A l'attention de Monsieur MONTIGNEUL
ZI longues raies

F-55800 CONTRISSON

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00495

Date du rapport : 22.11.22

Numéro de dossier : CN/24-10-22/20058

Numéro de client : 40372_0

Votre numéro de devis : 21P2058

Numéro d'identification : 22/CN20058_02
Réception le : 24.10.22 10:00
Condition de l'échantillon : Prélèvement ponctuel
Echantillonneur : Guillaume Jacques
Date d'échantillonnage : 20.10.22

Description Eau canal aval site 1 - Echantillon prélevé par préleveur délocalisé à Cereco Est le 20.10.22 à 09h25 - Arcelor Mittal Contrisson

Température échantillon à réception en deg.C : 5,2

Température enceinte de transport en deg.C : 5,9



RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00495

RESULTATS D'ANALYSE :

<u>Paramètre</u>	<u>Résultat</u>	<u>Unité</u>	<u>Méthode</u>
température in situ	15.6	degrés C	MS00147 ¹
pH in situ	8.4		NF EN ISO 10523
conductivité in situ en µS/cm	460	µS/cm	NF EN 27888
(correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température)	.		NF EN 27888
	.		NF EN 27888
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES :			
dureté totale	28.4	°F	NF T90-003
phosphore (P)	<0.05	mg/l	NF EN ISO 11885 ¹
DBO5	<1	mg O2/l	NF EN ISO 5815-1
nombre de dilutions soumises à essai	1		NF EN ISO 5815-1
nombre de réplicats par dilution	1		NF EN ISO 5815-1
ST-DCO	6	mg O2/l	ISO 15705 ¹
MES (filtre 1.2µm Whatman GF/C)*	<2	mg/l	NF EN 872
hydrocarbures volatils	<0.03	mg/l	selon XPT90-124
chrome (Cr III+)	<0.001	mg/l	Calcul
chrome VI (Cr VI)	<20	µg/l	NF T 90-043
ANIONS :			
orthophosphates (PO4)	<0.1	mg/l	NF EN ISO 10304-1
METAUX :			
aluminium (Al)	28	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
chrome (Cr)	<1	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
fer (Fe)	84	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
plomb (Pb)	<5	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
zinc (Zn)	<5	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
calcium (Ca)	76	mg/l	MS00061
magnésium (Mg)	8.3	mg/l	MS00061
Date de début analyses physico-chimiques	24.10.22	.	

Pour les métaux, minéralisation NF EN ISO 15587-1 (digestion à l'eau régale).

Paramètre orthophosphates rendu non accrédité car délai entre le prélèvement et la mise en analyse supérieur au délai normatif.

* MES réalisées plus de 48 heures après prélèvement. Conservation de l'échantillon à CERECO à 5°C maxi mum.

Paramètre chrome VI rendu non accrédité car délai entre le prélèvement et la mise en analyse supérieur au délai normatif.

Paramètre MES rendu non accrédité car délai entre le prélèvement et la mise en analyse supérieur au délai normatif.

Paramètre DBO5 réalisé sur échantillon congelé à réception.

Paramètre DBO5 rendu non accrédité car délai entre le prélèvement et la mise en analyse supérieur au délai normatif.

Résultats validés électroniquement par : David GROLEZ

Collaborateur reporting